

DOSSIER D'INSCRIPTION

Seconde Générale et Technologique

- Aucun dossier d'inscription ne sera accepté au lycée Honoré d'Urfé si l'élève ne figure pas **sur les listes AFFELNET** transmises par les services de la DSDEN 42 (les réponses sont publiées le vendredi 27 juin à partir de 14h).
- Aucun dossier incomplet ne sera accepté (voir listes des pièces à joindre au verso).
- Le candidat qui ne vient pas s'inscrire **perd le bénéfice de son affectation dès LE 4 JUILLET 2025.**

Le dossier d'inscription est entièrement téléchargeable, il est à imprimer (**pas de recto-verso**), à remplir et à rapporter directement au secrétariat du lycée Honoré d'Urfé (*entrée rue de l'Egalité*) – **aucun dossier d'inscription ne sera traité par courrier.**

Si toutefois vous n'avez pas la possibilité d'imprimer les documents nécessaires, le retrait des dossiers papier sera possible à partir du **mardi 24 juin 2025.**

La présence de l'élève est obligatoire lors du dépôt du dossier d'inscription. A condition que tous les documents soient **signés par les responsables légaux**, le dossier peut être rapporté par l'élève seul. Toutefois, pour les élèves qui souhaitent s'inscrire à **l'internat**, la présence des parents est conseillée.

Afin de gérer dans les meilleures conditions le retour des dossiers d'inscription, merci de respecter le calendrier suivant établi par collège d'origine :

DATE DE DEPOT DU DOSSIER	HORAIRES	COLLEGES
Lundi 30 juin 2025	9h00 – 18h00	Collèges Honoré d'Urfé + Gambetta + St Régis
Mardi 1 ^{er} juillet 2025	9h00 – 13h00	Autres collèges + redoublants

Tout dossier envoyé ou déposé au lycée en dehors des plages horaires définies ne sera pas accepté.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Seconde Générale et Technologique

Procédure : les dossiers d'inscription ont été construits de manière à limiter au maximum le nombre d'impression inutile, certains documents sont à imprimer obligatoirement et à rapporter au lycée Honoré d'Urfé, d'autres vous délivrent des informations et peuvent être simplement téléchargés. Nous vous invitons à prendre connaissance du dossier dans sa globalité et d'imprimer par la suite les documents dont vous aurez besoin.

Documents à imprimer et à rapporter obligatoirement au lycée Honoré d'Urfé

☐ **Fiche d'inscription en seconde** : il s'agit de la fiche sur laquelle l'élève fera le choix de ses langues vivantes et éventuellement d'une option facultative.

 Si votre enfant est affecté dans une **section spécifique**, vous veillerez à bien cocher : **ABIBAC - ESABAC - Course d'Orientation – Sportif Haut Niveau**.

- ☐ Fiche de renseignements
- ☐ Fiche autorisations parentales
- ☐ Fiche infirmerie + 1 photo d'identité
- ☐ Fiche principe de laïcité

Documents à imprimer et à rapporter uniquement pour les élèves demi-pensionnaires

☐ **Fiche d'inscription au restaurant scolaire**. Un chèque devra être joint à la demande afin d'alimenter la carte de self.

Documents à imprimer et à rapporter uniquement pour les élèves internes

- ☐ Dossier d'internat + 2 photos d'identité

Pièce à joindre obligatoirement

- ☐ 1 photocopie de la pièce d'identité de l'élève

Documents personnels à présenter

- ☐ Livret de famille pour créer le PASS'REGION
- ☐ Chéquier (si nécessaire pour cantine, MDL, frais section CO)

PLANNING DE LA RENTREE 2025-2026

SECONDES

MARDI 2 SEPTEMBRE 2025	Accueil de tous les élèves de 2nde de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
JEUDI 4 SEPTEMBRE 2025	Début des cours selon l'emploi du temps provisoire.
INTERNAT	
MARDI 2 SEPTEMBRE 2025	Accueil des élèves internes de 2nde de 8h30 à 10h00.

Lycée Honoré D'Urfé
1 impasse le Châtelier
BP 90259
42012 ST ETIENNE Cedex 2

NOM et Prénom de l'élève :

Etablissement d'origine :

Section : ☐ binationale allemand ABIBAC
☐ binationale italien ESABAC
☐ sportive Course d'Orientation
☐ sportive Haut Niveau

→ L'entrée dans les sections binationales et sportives est conditionnée par un recrutement sur dossier

Inscription en SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

Année scolaire 2025-2026

SECONDE	SECONDE BINATIONALE
Langue vivante A : ☒ Anglais Langue vivante B : ☐ Allemand ☐ Espagnol ☐ Italien ☐ Portugais	Langue vivante A : ☐ Allemand ABIBAC ☐ Italien ESABAC Langue vivante B : ☒ Anglais

Choix des options facultatives :



- Sections sportives COURSE d'ORIENTATION + HAUT NIVEAU : Aucune option possible
- ABIBAC – ESABAC : ☐ Théâtre (mercredi après-midi)

Options facultatives - 1 seule option possible : **

- | | |
|--|---|
| ☐ Langue et Culture de l'Antiquité - Latin *** | ☐ Musique et Pratique Collective |
| ☐ Histoire des arts | ☐ Cinéma audio-visuel |
| ☐ Arts plastiques | ☐ Théâtre |
| ☐ Discipline Non Linguistique – Histoire et Géographie en Anglais (cumulable) | ☐ Euro allemand (cumulable) |

** l'ouverture d'une spécialité ou d'une option est conditionnée à l'effectif (10 minimum)

*** pour choisir ces options en 1^{ère} Générale, il faudra les avoir suivies en seconde

N.B : l'inscription à une option facultative vaut engagement pour une année scolaire

Date, Nom et Signature du responsable légal ou de l'élève majeur :

Le ____ / ____ / ____

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2025/2026

Cette fiche doit être complétée par les responsables légaux et remplie avec le plus grand soin et sous leur propre responsabilité. De la fiabilité des informations qu'elle contient dépendent des opérations de gestion très importantes : inscription aux examens, délivrance de diplômes, certificats de scolarité, attestations, vie scolaire...

Attention : toutes les rubriques doivent être remplies obligatoirement – Cette fiche est confidentielle et reste la seule propriété de l'établissement.

É L È V E	
Nom	Prénoms.....
Sexe M / F	
Date de naissance / / + Pays naissance	
Ville de naissance (arrondissement si nécessaire) + Code département.....	
Nationalité : N° téléphone :	
Régime demandé : ☐ Interne ☐ Demi-pensionnaire ☐ Externe	
A N N E E S C O L A I R E P R E C E D E N T E	
Etablissement et Ville/Département 2024-25 :	
Public / Privé Classe 2024-25 :	
Etiez-vous boursier en 2024-25 ? : Oui / Non	
Bénéficiiez-vous d'un accompagnement pédagogique/d'aménagements scolaires ? ☐ PAP ☐ PAI ☐ PPS	
R E S P O N S A B L E L E G A L 1	
☐ Paie les frais scolaires ☐ Perçoit les aides	
LIEN : ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre (précisez) :	
Nom Prénom	
Adresse personnelle : N° Rue	
Code Postal Ville	
☎ Personnel : ☎ Portable :	
Adresse mail obligatoire :@.....	
Situation emploi : ☐ Activité ☐ Chômage ☐ Retraite ☐ Autre	
Profession : Nombre total d'enfants dans l'établissement :	
- Autorise à communiquer les coordonnées aux associations de parents d'élèves : Oui : ☐ Non ☐	
- En cas d'absence en cours, un SMS vous sera automatiquement envoyé durant toute la scolarité de votre enfant.	
➔ En cas de refus, envoyez un mail à : vie-scolaire.0420042t@ac-lyon.fr	
R E S P O N S A B L E L E G A L 2	
☐ Paie les frais scolaires ☐ Perçoit les aides	
LIEN : ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre (précisez) :	
Nom Prénom	
Adresse personnelle : N° Rue	
Code Postal Ville	
☎ Personnel : ☎ Portable :	
Adresse mail obligatoire :@.....	
Situation emploi : ☐ Activité ☐ Chômage ☐ Retraite ☐ Autre	
Profession : Nombre total d'enfants dans l'établissement :	
- Autorise à communiquer les coordonnées aux associations de parents d'élèves : Oui : ☐ Non ☐	
- En cas d'absence en cours, un SMS vous sera automatiquement envoyé durant toute la scolarité de votre enfant.	
➔ En cas de refus, envoyez un mail à : vie-scolaire.0420042t@ac-lyon.fr	
Adresse où réside l'élève : ☐ Chez le responsable légal 1 ☐ Chez le responsable légal 2	
☐ Autre, précisez :	
Autre personne à contacter (Nom et Prénom) :	
Lien de parenté : ☎ Personnel :	

Nous certifions sur l'honneur la sincérité des informations communiquées.

A Saint-Etienne, le ____ / ____ / ____

Signature de l'élève

Signature des parents

Règlement intérieur et autorisations *Année scolaire 2025-2026*

Nom et Prénom :

Classe (en 2025-2026) :

Je soussigné(e) :

Agissant en qualité de (1) : Responsable légal – Père – Mère – Tuteur

☐ Reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la charte informatique, sur le site internet du lycée (<http://www.honoredurfe.eu>) et m'engage à les respecter.

☐ Autorise le chef d'établissement à utiliser la photographie de mon fils, ma fille (1) dans le cadre de la réalisation du trombinoscope du lycée (document à usage uniquement interne, conservé selon le Règlement Général de Protection des Données-RGPD).

☐ Autorise le chef d'établissement en cas d'accident ou d'urgence à faire pratiquer les premiers soins dans le service hospitalier le plus proche.

Fait à le2025

(1) Rayer la mention inutile

Signatures

Responsable légal 1

Responsable légal 2

L'élève

NOTE D'INFORMATION- INSCRIPTION ou REINSCRIPTION DANS L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Année scolaire 2025-2026

Vu le règlement intérieur de l'établissement,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 145 11 (principe de laïcité), L511-1, R 511-1 à R511-11 (droits et obligations des élèves)

L'école est laïque. Elle est un lieu de neutralité où se forment les futurs citoyens dans le respect des principes républicains. Elle promeut l'égalité des droits et des devoirs entre les individus, refuse toutes les discriminations telles que définies par l'article 225-1 du code pénal. Elle est notamment engagée dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et œuvre résolument à l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle n'admet aucune forme de violence latente ou manifeste, morale, psychologique ou physique. Chacun est libre de ses convictions idéologiques ou religieuses ce qui impose un devoir de tolérance, de réserve et de respect et qui exclut tout prosélytisme qui pourrait porter atteinte à la liberté de conscience d'autrui.

Conformément aux dispositions de l'article L.141-5-1 du code de l'éducation, « le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit ».

Ainsi, les vêtements et signes qui, par leur nature ou par le comportement de l'élève manifestent une appartenance religieuse, sont interdits.

Cette interdiction s'impose dans l'enceinte scolaire et au cours des voyages et sorties scolaires, dès lors que les élèves ou étudiants sont sous la responsabilité de l'établissement ou des enseignants.

Toute inscription dans un établissement scolaire implique de respecter ces principes.

NOM et Prénom du responsable légal :

Ecrire « vu et pris connaissance » :

Signature:

NOM et Prénom de l'élève:

Classe 25/26 :

Ecrire « vu et pris connaissance » :

Signature :



Avoir son ***Pass*** Région est indispensable au LYCEE HONORE D'URFE pour :

- Entrer dans l'établissement par les portiques (externes, demi-pensionnaires, internes)
- Manger au self et obtenir 1 plateau (avec un compte crédité au préalable par la famille pour les élèves demi-pensionnaires.)

-Si vous êtes nouvel élève et n'avez jamais eu de ***Pass*** Région

La demande sera effectuée directement au Lycée avec les services de la vie scolaire lors de la chaîne d'inscription. Le Pass 'Région sera réceptionné au lycée et distribué à la rentrée.

Le 1^{er} ***Pass*** Région est **gratuit** et validé par le lycée avant la rentrée de septembre.

-Si vous êtes nouvel élève et avez déjà un ***Pass*** Région de votre ancien établissement vous avez déjà un dossier existant .

Lors de votre affectation, votre dossier ***Pass*** Région sera validé par le Lycée Honoré d'Urfé et un nouveau ***Pass*** Région sera envoyé.

-Si vous êtes un ancien élève déjà scolarisé au Lycée Honoré d'Urfé

Le ***Pass*** Région reste valable d'une année sur l'autre, il est revalidé par le lycée avant la rentrée de septembre.

En cas de perte, de vol, de casse

Sur le site <https://auvergnerrhonealpes.zecarte.fr>, «Se connecter à son compte » pour demander un duplicata et ne surtout pas « déposer une demande de PASS'REGION ». Le nouveau PASS vous sera expédié sous 8-10 jours et 5€ seront débités sur votre crédit ***Pass*** Région.

Assistance technique au 04.86.27.98.50

Il est fortement conseillé d'avoir une photo de votre ***Pass*** Région dans votre portable (N° de carte nécessaire en cas de perte et pour le passage au self).

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE (DEMI-PENSIONNAIRES)

REGLEMENT FINANCIER

Année scolaire 2025/2026

Règlement financier à retrouver sur le site du Lycée Honoré D'Urfé

ORGANISATION DE LA RENTREE 2025:

Les demi-pensionnaires prendront leurs repas au restaurant scolaire du Lycée Honoré d'Urfé.

Ils devront utiliser leur PASS'Région pour entrer dans l'établissement par les portiques et pour manger au self.

PAIEMENT DES REPAS

Le tarif des repas est de 4.35€ jusqu'au 31 décembre 2025. Une modification du tarif pourra intervenir au 1^{er} janvier 2026. Les repas doivent être prépayés par approvisionnement d'un compte ouvert au nom de l'élève. Lors de la première inscription comme usager du restaurant scolaire, il est demandé le paiement des 10 premiers repas soit 43.50 €. **En cas de réinscription un chèque de 43.50€ € doit obligatoirement être remis.** Le compte doit être réapprovisionné avant épuisement. **Sans compte approvisionné, un élève ne peut accéder au restaurant scolaire.**

En cas d'oubli du Pass'Région un système de dépannage entre élèves est prévu, il y aura la possibilité de prendre deux repas le même jour. L'élève pourra également à l'aide du numéro de Pass'Région et d'un mot de passe accéder au self. (Il est conseillé aux élèves de prendre une photo de leur PASS'REGION).

MODES DE PAIEMENT :

○ par chèque libellé au nom de l'Agent Comptable du Lycée Honoré d'Urfé. Une fois le compte épuisé, le chèque destiné à le réapprovisionner doit être déposé au plus tard deux jours ouvrables avant le jour où l'élève prévoit de déjeuner au restaurant scolaire (un message inscrit sur l'écran de la badgeuse l'avertit de ses derniers passages autorisés au self).

○ en espèces : uniquement à la caisse de l'Agent Comptable du lycée Honoré d'Urfé (Service Intendance) dans les mêmes délais que ceux indiqués pour le paiement par chèque.

○ en ligne sur le site du lycée : <http://www.honoredurfe.eu>, en utilisant l'identifiant et le mot de passe remis par le service intendance. L'approvisionnement doit être effectué vingt-quatre heures avant le jour où l'élève prévoit de déjeuner au restaurant scolaire.

PERTE DE PASS'REGION :

En cas de perte, il est nécessaire de le signaler à l'intendance et **de faire le nécessaire sur le site <https://auvergnerhonealpes.zecarte.fr>**

FONDS SOCIAL (ne concerne pas les élèves en BTS) :

Les fonds sociaux sont destinés à faire face à des situations particulièrement difficiles que peuvent rencontrer les lycéens ou leur famille pour assumer les frais de restauration scolaire. A ce titre, **une aide** peut être attribuée après étude du dossier. Les familles qui souhaitent des informations complémentaires sont invitées à prendre contact avec l'Assistante Sociale du lycée.

REMBOURSEMENTS :

En cas de départ du Lycée, un remboursement est effectué. Une demande écrite accompagnée d'un RIB devra parvenir au service Intendance.

✂-----

ACCUSE DE RECEPTION

A COMPLETER et à rendre accompagné d'un chèque de 43.50€.

Adresse mail obligatoire :

Je soussigné(e) M..... responsable légal de l'élève :

NOM :

Prénom :

CLASSE :

Déclare que celui-ci sera demi-pensionnaire. J'ai reçu le règlement financier de l'établissement et m'engage à le respecter.

A St Etienne le

Signature des parents ou du tuteur

DOCUMENT À REMPLIR UNIQUEMENT SI VOUS ACCEPTEZ L'ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Année scolaire : 2025 - 2026

Formation : 2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

Classe : SECONDE

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE	
Nom de famille* (1) :	Sexe* : F ☐ M ☐
Nom d'usage (2) :	Né(e) le* : .. / .. / ..
Prénom 1* (3) :	Prénom 2 :
Prénom 3 :	
Pays de naissance* :	Département de naissance* (4) :
Commune de naissance* (4) :	Nationalité* :
L'élève habite* (5) : Chez	
Ou possède sa propre adresse	
.....	
Code postal :	Commune :
Pays :	@ Courriel :
☎ Domicile :	☎ Travail :
☎ Mobile :	

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire (2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse
(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil (4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France (5)
L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses
deux parents, ensemble ou séparément ; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

REPRÉSENTANTS LÉGAUX	
Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.	
Lien avec l'élève* :	
A contacter en priorité : ☐	
Ce lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent).	
Nom de famille* :	Civilité* : M ^{me} ☐ M. ☐
Nom d'usage :	Prénom* :
Profession ou catégorie socio-professionnelle* :	
(pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)	
Adresse* :	
.....	
Code postal* :	Commune* :
Pays* :	@ Courriel :
☎ Domicile :	☎ Travail :
☎ Mobile :	
J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ de recevoir des SMS : ☐	
Lien avec l'élève* :	
À contacter en priorité : ☐	
Nom de famille* :	Civilité* : M ^{me} ☐ M. ☐
Nom d'usage :	Prénom* :
Profession ou catégorie socio-professionnelle* :	
(pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)	
Adresse* :	
.....	
Code postal* :	Commune* :
Pays* :	@ Courriel :
☎ Domicile :	☎ Travail :
☎ Mobile :	
J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ de recevoir des SMS : ☐	

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVEA contacter en priorité : ☐

La *personne en charge*, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : Civilité* : M^{me} ☐ M. ☐
Nom de famille* :
Nom d'usage : Prénom* :
Adresse* :
.....
.....
Code postal* : Commune* :
Pays* : @ Courriel :
☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :
J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ de recevoir des SMS : ☐

AUTRE PERSONNE À CONTACTER

Lien avec l'élève* : Civilité* : M^{me} ☐ M. ☐
Nom de famille* :
Nom d'usage : Prénom* :
☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :
J'accepte de recevoir des SMS : ☐

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Attention : les élèves des classes post-bac et les apprentis ne sont pas concernés

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez droit à une bourse pour son année scolaire. Pour cela, remplissez ou modifiez les informations ci-dessous : les personnes en charge de votre dossier pourront alors récupérer automatiquement votre situation fiscale. Ainsi, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée et vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

- ☐ Oui, j'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse
☐ Non, je refuse

Vous-même :

Nom de famille* (1) :
Nom d'usage (2) :
Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :
Date de naissance* : .. / .. / .. Pays de naissance* :
Département de naissance* (4) : Commune de naissance* (4) :
Vivez-vous en couple, sous le même toit, sans être ni marié(e) ni pacsé(e) (concubinage) ?
☐ Oui ☐ Non

Si oui, complétez la partie ci-dessous pour votre concubin(e) : votre concubin(e) paye ses impôts séparément, et pour l'étude du droit à bourse, il est nécessaire de récupérer également sa situation fiscale. Son accord est donc indispensable pour cette démarche.

Nom de famille de votre concubin(e)* (1) : Sa civilité* : M^{me} ☐ M. ☐
Son nom d'usage (2) :
Son prénom 1* (3) : Son prénom 2 : Son prénom 3 :
Sa date de naissance* : .. / .. / .. Son pays de naissance* :
Son département de naissance* (4) : Sa commune de naissance* (4) :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : .. / .. / ..

Signature :

POUR LES ELEVES SELECTIONNES EN COURSE D'ORIENTATION UNIQUEMENT

LYCEE HONORE D'URFE

1, IMPASSE LE CHATELIER BP

90259

42014 ST ETIENNE CEDEX 2



PARTICIPATION AUX FRAIS SECTION **COURSE D'ORIENTATION**

La course d'orientation engendre divers frais exceptionnels (déplacements sur les sites de pratique , dépenses annexes.)

Une participation de 165 euros est donc demandée aux familles.(Approbation du Conseil d'Administration).

.....
**A compléter et à rendre accompagné d'un chèque de 165 € libellé au nom de l'Agent
Comptable du Lycée Honoré d'Urfé.**

Je soussigné(e) M..... responsable légal de l'élève,

NOM :

PRENOM :

Niveau :

Participe aux frais pour la pratique de la course d'orientation

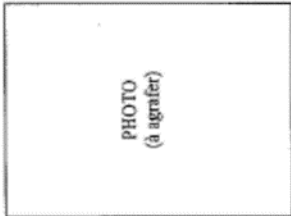
Signature

FICHE INFIRMERIE (CONFIDENTIEL)

A REMPLIR obligatoirement pour tous les élèves internes et externes

ELEVE

Nom : Prénom : Classe en 25/26 : Né(e) le : à : Nationalité : Adresse : Ville : Régime : ☐ Interne ☐ 1/2 Pensionnaire ☐ Externe



L'an dernier : Etablissement fréquenté en 24/25 (nom et ville) : Classe en 24/25 :

PARENTS ☐ Mariés ☐ Divorcés ☐ Séparés ☐ Célibataires ☐ Remariés (Père-Mère)

Si l'un des parents est décédé (Père - Mère), date du décès :

TELEPHONE où joindre les parents ou le tuteur (indispensable)

Domicile : Portable père : Portable mère : Famille ou Ami : Profession : Tél. travail : MERE : Nom Prénom : Profession : Tél. travail : TUTEUR : Nom Prénom : Profession : Tél. travail :

RESPONSABLE LEGAL ☐ PERE ☐ MERE ☐ TUTEUR ADRESSE MAIL : Parents Elève

Nombre de frères et sœurs : Prénoms : Age : Lieu de scolarité ou profession :

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

- Date du dernier rappel DTP (diphtérie, tétanos, polio) :

Votre enfant :

A-t-il subi des interventions chirurgicales ? Si OUI, lesquelles et à quel âge :

A-t-il des problèmes de santé (entourer la mention choisie) ?

ASTHME - DIABETE - EPILEPSIE SPASMOPHILIE - MALADIE CARDIAQUE - DEPRESSION ANOREXIE/BOULIMIE - AUDITION - VUE - ALLERGIE

AUTRES :

A-t-il des besoins éducatifs particuliers (entourer la mention choisie) ?

DYSLEXIE - DYSPRAXIE - DYSPHASIE - DYS CALCULIE PRECOCITE INTELLECTUELLE - TROUBLES DE LA CONCENTRATION

DEMANDES SPECIFIQUES (entourer la/les mention(s) choisie(s))

- PAI (projet d'accueil individualisé, maladie et traitement) - Aménagements baccalauréat
- PAP (plan d'accompagnement personnalisé, Dys-) - PPS (projet personnalisé de scolarisation)
- PAS (projet d'accompagnement de la scolarité pour les EIP)

LES PARENTS DOIVENT OBLIGATOIREMENT VENIR CHERCHER LEUR ENFANT MALADE (MAJEUR OU NON) SI L'INFIRMIER(E) LE JUGE NECESSAIRE.

FICHE D'URGENCE

En cas d'urgence un élève accidenté ou malade est transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital Nord, pour recevoir les soins jugés nécessaires par le médecin. La famille est immédiatement avertie par nos services.

Un élève mineur peut sortir de l'hôpital seulement s'il est accompagné par sa famille.

MEDECIN TRAITANT : Nom : téléphone :

SIGNATURES précédées de la mention : « lu et approuvé » :

Fait le : Le Père : La Mère : Le Tuteur :

MAISON DES LYCEENS

BULLETIN D'ADHESION 2025-26



Je soussigné : Parent de

l'élève :

Verse la somme de **8 €** afin que mon enfant soit adhérent de la Maison Des Lycéens du lycée Honoré d'Urfé.

Cette adhésion permet :

Un accès à la MDL (canapé, babyfoot, jeux de société, wi-fi)

Et à sa salle de musique (guitares acoustique, électrique, basse ; batterie électronique, piano)

D'être prioritaire sur les élèves non adhérents pour toutes les activités organisées par la MDL (Exemples 2023-24 : Atelier d'écriture, accrobranches, laser game, club dessin, club jeux de société, tournoi d'Echecs, tournoi babyfoot, sortie cinéma, etc...)

De payer moitié prix sur toutes les activités payantes de la MDL

Fait à :

le :

Signature :

FOURNITURES OBLIGATOIRES RENTREE 2025/2026

EQUIPEMENT POUR LE TRAVAIL EN LABORATOIRE

Pour suivre les enseignements de travaux pratiques en Physique – Chimie, chaque élève de 2nde doit être équipé dès la rentrée scolaire **d'une blouse à manches longues en coton** (en vente dans les grandes surfaces dès le mois de juillet).

LES CALCULATRICES AU LYCEE

Pour suivre les enseignements scientifiques et technologiques des programmes du lycée, dès la classe de seconde, chaque élève doit être équipé d'une **calculatrice de type lycée contenant le mode Examen.**

Les enseignants de mathématiques recommandent la calculatrice Numworks et proposent une commande en groupe (74,69 € au lieu de 82,99 € prix public), pour en profiter vous pouvez utiliser le lien ci-dessous ou scanner le QR code.



<https://promo.numworks.fr/85AAg4>

Comment commander votre calculatrice ?

La commande groupée vous permet faire l'acquisition d'une calculatrice NumWorks à 74,69 € au lieu de 82,99 € prix public.
Pour passer votre commande, rien de plus simple :



1

Rendez-vous sur
promo.numworks.fr/85AAg4

Prénom
Nom
Classe

2

Renseignez les
informations concernant
votre enfant



3

Payez directement en ligne
en toute sécurité



4

Les calculatrices sont
livrées au lycée

L'équipe de mathématiques du lycée Honoré d'Urfé

LECTURES OBLIGATOIRES

RENTREE 2025/2026

PROGRAMME DE LECTURES OBLIGATOIRES EN FRANÇAIS

RENTRÉE 2025

ENTRÉE EN SECONDE : 2 LIVRES AU CHOIX PARMI LA LISTE SUIVANTE

- *Les Adolescents troglodytes* d'Emmanuelle Pagano, 2007 : Adèle est conductrice de navette scolaire sur un plateau très isolé, en altitude. Elle transporte une dizaine d'enfants et d'adolescents, essentiellement des fratries, dont les histoires se mêlent à la sienne. Pendant les trajets, dans les intempéries, ses souvenirs, ses pensées, glissent sur les routes écartées, pendant que grands et petits parlent, se disputent, se taisent. Elle se souvient de son corps mal ajusté, de sa propre adolescence douloureuse.
- *Le Pingouin* d'André Kourkov, 1996: Pour tromper sa solitude, Victor Zolotarev a adopté un pingouin au zoo de Kiev en faillite. L'écrivain au chômage tente d'assurer leur subsistance tandis que l'animal déraciné traîne sa dépression entre la baignoire et le frigidaire vide. Alors, quand le rédacteur en chef d'un grand quotidien propose à Victor de travailler pour la rubrique nécrologique, celui-ci saute sur l'occasion. Un boulot tranquille et lucratif. Sauf qu'il s'agit de rédiger des notices sur des personnalités encore en vie. Et qu'un beau jour, ces personnes se mettent à disparaître pour de bon. Une plongée dans le monde impitoyable et absurde de l'ex-URSS. Un roman culte.
- *Un Monde à portée de main* de Maylis de Kérangal, 2018 : À vingt ans, Paula entre dans le prestigieux Institut de peinture de Bruxelles. Elle y apprend à copier les surfaces qui composent le monde, à donner l'illusion des matières vivantes. Les nuits blanches s'enchaînent, les sentiments tournoient. Des studios de cinéma de Cinecittà, à Rome, au fac-similé de la grotte de Lascaux, elle s'immerge dans le travail. Sous son pinceau, les images enchevêtrent le passé et le présent, le loin et le proche, la fiction et la vie. Si Paula veut comprendre le monde qu'elle peint, il lui faudra d'abord le saisir de ses mains.
- *L'Ombre du vent* de Carlos Ruiz Zafón, 2001. Récit d'apprentissage dans lequel le lecteur suit le jeune Daniel Sempere, dans la Barcelone d'après la Seconde guerre mondiale. Il se lance à la poursuite d'un mystérieux écrivain disparu, Julian Carax, après avoir découvert son unique roman dans une tout aussi mystérieuse bibliothèque, le *Cimetière des livres oubliés*...
- *Auprès de moi toujours* de Kazuo Ishiguro, 2006. Des adolescents étudient dans un pensionnat anglais. Tout paraît banal, à quelques détails près ... Vous allez découvrir une histoire étonnante qui va vous faire réfléchir sur ce que l'on nomme le transhumanisme. Mais ne divulgâchez pas l'intrigue du livre pour garder la surprise : ne visionnez pas le film, ne consultez pas Internet avant de découvrir ce qu'il advient des adolescents et des œuvres d'art auxquelles ils se consacrent.
- *A la ligne, Feuilles d'usine* de Joseph Ponthus, 2019. C'est l'histoire d'un ouvrier intérimaire qui travaille dans les Conserveries de poissons et les abattoirs bretons. Jour après jour, il inventorie avec une infinie précision les gestes du travail à la ligne, le bruit, la fatigue, les rêves confisqués dans la répétition de rituels épuisants, la souffrance du corps. Ce qui le sauve, c'est qu'il a eu une autre vie. Il connaît les auteurs latins, il a vibré avec Dumas, il sait les poèmes d'Apollinaire et les chansons de Trenet. C'est sa victoire provisoire contre tout ce qui fait mal, tout ce qui aliène.
- *Madame Hayat* d'Ahmet Altan, 2021 : Fazil part faire des études de lettres loin de chez lui. Au quotidien, Fazil gagne sa vie en tant que figurant dans une émission de télévision, et c'est en ces lieux de fictions qu'il remarque une femme voluptueuse qui pourrait être sa mère. Parenthèse exaltante, Fazil tombe éperdument amoureux de cette Madame Hayat qui l'entraîne comme au-delà de lui-même. Quelques jours plus tard, il fait la connaissance de la jeune Sila. Double bonheur, double initiation, double regard sur la vie.



Histoire des Arts

Un **enseignement pluridisciplinaire** qui associe les Lettres, les Arts Plastiques, la Musique et l'Histoire.

Un enseignement rare que l'on peut prendre en **SPECIALITE** à partir de la 1^{ère} générale ou en **OPTION** dès la 2^{nde}.

3 heures en option / 4 à 6 heures en spécialité

Des **sorties nombreuses** en lien avec l'actualité culturelle et artistique (musées, expositions, galeries d'art, concerts et spectacles)

Des **rencontres avec des professionnels** du monde des arts et de la culture (artistes, conservateurs, scénographes, galeristes...)

Quel travail ?!

Des comptes-rendus de sorties

Des billets de blog

Des exposés et des analyses d'œuvres

Des tables rondes pour la webradio du lycée

Des revues de presse culturelles

Un **projet partenarial** mené avec une institution ou un artiste donnant lieu à une restitution (montage d'une exposition, médiation publique dans un musée, etc...)



Quel public ?

Aucun prérequis n'est attendu... sinon la capacité à être **curieux** et **ouvert d'esprit** !

Il faut aimer **apprendre** et **se laisser surprendre** !

En Histoire des Arts, on enrichit sa **culture générale**.

En Histoire des Arts, on découvre de **nouveaux métiers** et des parcours professionnels originaux.

En Histoire des Arts, on découvre le **fonctionnement des institutions culturelles** et du monde de l'art en général.

En Histoire des Arts, on élargit ses **compétences** et ses **connaissances** ; on **apprend autrement**, en classe et hors de la classe.

Pour plus de renseignements, consultez la page dédiée du site du lycée :



Lycée Honoré d'Urfé - 1 Impasse Le Châtelier, 42100 Saint-Etienne -
ce.04200421@ac-lyon.fr - 04 77 57 38 58

Professeur coordinateur : laurent.pierres@ac-lyon.fr

HISTORY & GEOGRAPHY IN ENGLISH

DNL Histoire-Géographie en anglais Seconde, Première & Terminale

Interested in English, History or Geography? Do you like to debate on current topics?
This course is for you.



Option : 1h par semaine

Coefficient : 2



Evaluation :

contrôle continu (bulletin)

+ oral fin d'année de Terminale (Durée de l'épreuve : 10 minutes ; Préparation : 10 minutes)

Voir [Bulletin officiel n°31 du 26 août 2021](#)

HISTORY & GEOGRAPHY IN ENGLISH

Programme : une partie de celui du tronc commun (H&G) de Seconde, Première et de Terminale

Objectifs :

- Gagner en expression orale
- Être capable d'analyser et à argumenter en anglais
- Renforcer sa culture du monde anglophone



See you soon !

Don't hesitate to come and see us



For further information : vès.leaute@ac-lyon.fr or julien.vallat@ac-lyon.fr